

## Performances négatives sur les fonds monétaires : raisons et perspectives

Comme vous l'avez certainement constaté, les performances des fonds monétaires sont devenues systématiquement négatives depuis la fin de 2014. L'an dernier, beaucoup de fonds monétaires étaient en recul de l'ordre de -0,6% à -0,7%. Ils sont ainsi loin de préserver le capital des investisseurs. Cette situation est d'autant plus pénalisante que la France, comme la plupart des pays dans le monde, se trouve dans un contexte de remontée de l'inflation, cette dernière s'étant établie à 2,8% en 2021 alors que les prix à la consommation avaient été parfaitement stables dans notre pays en 2020. En zone euro, le rythme d'inflation est même aujourd'hui à 5% soit son plus haut niveau depuis 25 ans ! Le temps d'une rémunération de votre épargne, sans aucun risque, est désormais malheureusement révolu et cette situation devrait encore perdurer au moins en 2022.

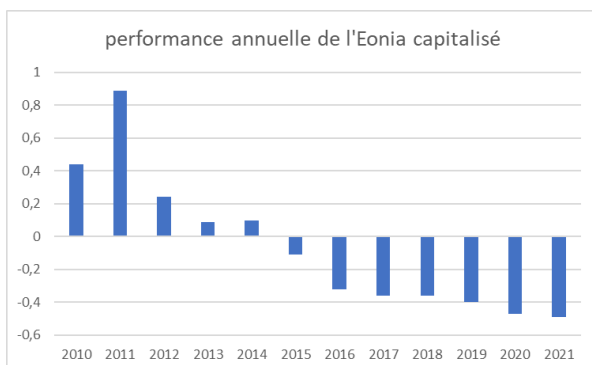
### Pour quelles raisons les rendements des fonds monétaires sont-ils négatifs ?

L'Eonia <sup>(1)</sup> est l'indice reflétant l'évolution au jour le jour du marché des taux d'intérêt à court terme de la zone euro (également appelé « marché monétaire »). Son évolution est liée à la politique de la Banque Centrale Européenne (BCE) en matière de taux d'intérêt directeurs. C'est en effet la BCE qui fixe le coût de refinancement de l'ensemble des banques commerciales.

Depuis plus dix ans, le marché monétaire enregistre des rendements extrêmement bas et qui sont même devenus négatifs depuis 2014. En effet, la BCE s'est engagée dans une politique de taux directeurs négatifs depuis plus de 7 ans, afin de soutenir la croissance en zone euro, de lutter contre l'inflation et de permettre à l'ensemble des acteurs économiques (Etats, entreprises et particuliers) de se financer à bon compte. Les autorités monétaires et les gouvernements s'accrochent également d'une rémunération négative des placements sans risque, car ils souhaitent encourager l'épargne longue, considérée plus « utile », et dirigée vers le financement de l'économie.

Avec la crise sanitaire, la BCE a accentué cette politique, pour faire pression à la baisse sur l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt. Un « plan d'achat d'actifs urgence pandémie (PEPP) » de 1850 milliards d'euros avait notamment été décidé et un volume considérable de prêts à taux négatifs ont été accordés aux banques pour leur permettre de « continuer à financer l'économie » dans les meilleures conditions possibles. C'est encore cette politique d'urgence qui prévaut aujourd'hui.

### Évolution de l'Eonia <sup>(2)</sup>



Depuis le 2 octobre 2019, la Banque Centrale Européenne (BCE) a introduit un nouvel indice sur le marché monétaire de la zone euro, l'indice €STR (Euro Short - Term Rate). L'indice €STR est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone Euro calculé et publié par la BCE. Son but est de supplanter l'EONIA pour devenir le nouveau taux dit « sans risques » de référence dans la zone Euro. A partir de cette date, l'indice EONIA a été indexé sur l'€STR et exprimé par la formule suivante :  $EONIA = \text{€STR} + 8,5 \text{ points de base}$ . Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'EONIA a été coexisté. L'EONIA a cessé d'exister définitivement au 1<sup>er</sup> janvier 2022, date à laquelle tous nos FCPE monétaires ont basculé leur indice de l'EONIA vers l'€STR.

## Quelles perspectives sur le marché monétaire à moyen terme ?

La BCE avait évoqué dès 2020 l'idée de potentiellement laisser filer l'inflation un peu au-delà de la cible habituelle de 2% maximum, qui est pourtant sensée être son objectif unique. Cette politique devrait perdurer cette année, la BCE considérant pour le moment les tensions inflationnistes comme largement temporaires.

La banque centrale européenne a certes décidé de mettre fin au PEPP à la fin mars 2022, mais d'autres instruments permettant la poursuite des achats d'obligations, contribueront à maintenir des taux bas sur la plupart des échéances sur le marché obligataire, assurant notamment aux Etats – qui se sont massivement endettés ces deux dernières années – des coûts de financement très bas.

S'agissant des taux directeurs, la persistance d'importantes incertitudes économiques en zone euro – l'Allemagne vient notamment de publier une croissance négative du PIB au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 – plaide pour le maintien de taux directeurs de la BCE inchangés (et très certainement négatifs) jusqu'à fin 2022 voire 2023. Les économies de la zone euro sont encore convalescentes et toute remontée éventuelle des taux directeurs doit être pilotée avec beaucoup de précaution.

Ailleurs dans le monde, on observe pourtant un durcissement de ton de plusieurs banques centrales – dont la Réserve Fédérale américaine – par rapport aux tensions inflationnistes. La Fed devrait ainsi remonter ses taux directeurs à quatre reprises cette année, à compter du mois de mars.

Le contexte encore incertain, et différent de celui des Etats-Unis, explique toutefois la prudence de la BCE et le maintien d'un niveau négatif pour l'Eonia, une situation qui ne devrait pas évoluer dans un futur proche, en dépit de la normalisation progressive des économies de la zone euro depuis l'an dernier. Cela se traduira donc inévitablement par des rendements négatifs sur le marché monétaire et des performances négatives pour les fonds monétaires – au travers d'un recul régulier de leur valeur liquidative – probablement pendant plusieurs années encore.

## Faut-il modifier le choix de vos placements ?

Vous êtes encore nombreux à avoir une part significative de vos avoirs investis sur des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) monétaires. Compte tenu du contexte et des perspectives décrites ci-dessus, est-ce pertinent ?

Tout dépend de la part de risque que vous êtes prêt(e) à accepter et de votre horizon de placement. En règle générale, plus le potentiel de rendement est élevé sur le moyen/long terme, plus le niveau de risque est important.

Les placements monétaires, peu risqués, restent adaptés si vous souhaitez débloquer votre épargne à court terme (moins d'un an), notamment en cas de déblocage anticipé, ou si vous êtes particulièrement sensibles au risque.

Si vous placez votre épargne pour une période plus longue, en revanche, les placements en obligations ou en actions – ainsi que les fonds diversifiés sur ces deux classes d'actifs – offrent une espérance de rendement plus élevée, mais il faut accepter en contrepartie un niveau de risque plus important. Le risque de perte en capital sur un fonds monétaire est en effet bien moindre que sur un fonds actions, ou même que sur un fonds obligataire.

**Pour plus d'informations sur les FCPE de votre dispositif, n'hésitez pas à prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), de la fiche produit et du reporting sur notre site internet [www.interepargne.natixis.com/epargnants](http://www.interepargne.natixis.com/epargnants), rubrique « Offres & performances des fonds » ou en vous connectant sur votre Espace personnel.**

(1) Eonia : Euro OverNight Index Average. Pour en savoir plus : [www.euribor-ebf.eu](http://www.euribor-ebf.eu), rubrique « Eonia ». (2) Source : Natixis Investment Managers Solutions. Performances nettes cumulées au 31/12/2021. Les performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en janvier 2022, est destiné aux entreprises et aux épargnants et produit à titre purement indicatif. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans le consentement préalable et écrit de Natixis Investment Managers International.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Natixis Investment Managers International. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Il n'y a aucune garantie que les développements futurs correspondront à ceux prévus dans le présent document.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans des FCPE sont indiqués dans le Document d'Information Clés pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Ces placements permettent de profiter du potentiel des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risque. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription à un FCPE, il convient de prendre connaissance de son DICI disponible sur le site Internet [www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com) ou sur demande écrite auprès de la société de gestion.

Natixis Interepargne – Société Anonyme au capital de 8 890 784 € – RCS Paris 692 012 669 – Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris

Les fonds/compartiments cités sont gérés par Natixis Investment Managers International – Société anonyme au capital de 66 854 931,24 € – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris